

# Entente Sambre Avesnoise 59

## Section Locale de Marpent



### Documents nécessaires à l'adhésion

- Demande d'adhésion remplie
- Autorisation Parentale complétée
- Certificat médicale de moins de 3 mois d'aptitude à la pratique de l'athlétisme
- Attestation d'assurance 24h/24
- Cotisation annuelle à l'ordre de MSL



### ❖ Cotisation annuelle ❖

- Ecole d'athlétisme né(e) en 2002 et après ⇒ 40€
- Poussin(e) né(e) en 2000 ou en 2001 ⇒ 40€
- Benjamin(e) né(e) en 1998 ou en 1999 ⇒ 50€
- Minime né(e) en 1996 et 1997 ⇒ 50€
- Cadet(te) né(e) en 1994 ou en 1995 ⇒ 65€
- Junior né(e) en 1992 ou en 1993 ⇒ 70€
- Espoir né(e) en 1990 ou en 1991 ⇒ 70€
- Sénior et vétéran né(e) en 1989 et avant ⇒ 70€

A partir du 3ème licencié d'une même famille (frère, soeur, père ou mère) la 3ème licence est à 50€

### Horaires et jours d'entraînement

Ecole d'athlétisme et Poussin(e)s :

Mercredi de 14h00 à 15h30

Samedi de 14h00 à 15h30

Benjamin(e)s à Vétérans :

Mercredi de 15h30 à 17h00

Samedi de 15h30 à 17h00

**Présence OBLIGATOIRE** aux compétitions (convocation)  
*sauf cas exceptionnel.*

**Nouveau site** : <http://marpentsambreathletisme.wifeo.com>